

Formation SAGIR

DESCRIPTION DU SERVICE

Le CSPQ forme le personnel de la fonction publique à l'utilisation des solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR), qui sont implantées dans plus d'une centaine de ministères et organismes de la fonction publique québécoise. Une quarantaine d'unités d'apprentissage en classe et une vingtaine de capsules de formation en ligne sont offertes aux utilisateurs de SAGIR pour les fonctionnalités en ressources financières (RF), en ressources matérielles (RM), en ressources humaines (RH), en environnement informationnel (EI) ou en matière de sécurité.

Des parcours d'apprentissage regroupant divers cours sont offerts aux utilisateurs des Libre-service LSCD, LSA et LSH (employés et gestionnaires), ainsi qu'aux usagers ayant des responsabilités spécialisées en RF, RM, RH, EI ou en matière de sécurité.

Les unités d'apprentissage s'adressent généralement aux apprenants de niveau débutant.

Ce que le service comprend

- Formation
 - En classe
 - Autoapprentissage
 - Aides à la tâche décrivant les étapes à suivre pour saisir une transaction, exécuter un traitement ou produire un rapport dans SAGIR
- Environnement de formation
 - Exercices à distance pour compléter la formation
 - Prêt d'environnements pour des activités de formation SAGIR autres que celles offertes par le CSPQ

NIVEAUX DE SERVICE

Disponibilité du service

Le matériel de formation (y compris les capsules d'autoapprentissage, les plans de cours, les aides à la tâche, les guides de l'apprenant, etc.) est publié sur le portail SAGIR, qui présente toute l'information concernant les modules et composantes de SAGIR, ainsi que la documentation nécessaire à son utilisation.

La formation en classe est offerte à Québec, dans les locaux du CSPQ.

Pour s'inscrire à une formation en classe, l'apprenant doit communiquer avec son centre d'assistance SAGIR, dont les coordonnées sont publiées sur le portail SAGIR. Un responsable des inscriptions du centre d'assistance contactera l'apprenant pour analyser son besoin de formation et énumérer les dates des cours en classe offerts dans le Système de gestion des apprentissages (SGA) SAGIR, puis inscrira l'apprenant à la formation appropriée.

Délai d'obtention du service

Le matériel de formation publié au portail SAGIR est accessible en tout temps.

Les cours en classe sont offerts selon un calendrier de formation planifié par le CSPQ. Des cours en classe supplémentaires peuvent être ajoutés à la demande des clients.

Pour une demande particulière de formation, toute communication signifiée par l'entremise de l'outil Requêtes par un agent autorisé de votre centre d'assistance SAGIR sera prise en charge dans un délai n'excédant pas quatre jours ouvrables.

Suivi d'après-vente

Sondage de satisfaction auquel l'apprenant est invité à répondre à la fin de chaque formation en classe.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

(Obligations générales et légales)

Le CSPQ s'assure de :

- Concevoir les unités d'apprentissage et rédiger le matériel de formation SAGIR.
- Rendre disponible le matériel de formation sur le portail SAGIR.
- Planifier les activités de formation en classe et activer le processus d'inscription aux cours offerts en classe dans le Système de gestion des apprentissages (SGA) SAGIR.
- Coordonner l'aspect logistique lié aux activités de formation.
- Animer et diffuser la formation en classe.
- Saisir les présences pour chaque apprenant en classe dans le SGA SAGIR.

De son côté, le client doit :

- Identifier et informer les utilisateurs à former selon leurs rôles dans SAGIR.
- Inscrire les utilisateurs spécialisés aux formations en classe offertes dans le SGA SAGIR, conformément au plan de développement et aux parcours d'apprentissage préconisés.
 - L'apprenant doit avoir complété les activités d'apprentissage préalables identifiées dans le plan de cours et dans le parcours d'apprentissage.
- Libérer les utilisateurs pour les formations identifiées (en classe ou autodidactes).
- Procéder rapidement à l'annulation d'inscription, s'il y a lieu, afin de permettre à un autre employé de suivre la formation.

TARIFICATION

Il n'y a aucuns frais d'inscription pour la formation SAGIR en classe.

Il n'y a aucuns frais pour la consultation de la documentation sur le portail SAGIR.

Dans le cas des demandes particulières de formation, une tarification pourrait être appliquée si des frais de déplacement ou de séjour étaient requis pour un formateur SAGIR du CSPQ.

SOUTIEN À L'UTILISATION

Du soutien relatif à l'utilisation du SGA SAGIR est offert par les responsables des inscriptions de votre centre d'assistance SAGIR. Les agents autorisés de votre centre d'assistance SAGIR peuvent saisir une demande par l'entremise de l'outil Requêtes.

POUR OBTENIR CE SERVICE

Vous pouvez consulter le matériel de formation déposé sur le portail SAGIR.

Vous devez contacter votre centre d'assistance SAGIR, dont les coordonnées sont publiées au portail SAGIR, pour communiquer un besoin de formation SAGIR ou pour demander une inscription à une formation en classe.

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez soumettre une demande d'information au centre d'assistance SAGIR, selon les directives indiquées sur le portail SAGIR.

En cas d'urgence, un courriel peut être expédié à sga@cspq.gouv.qc.ca.

SERVICES CONNEXES

- Centre d'assistance SAGIR
- Opérations financières SAGIR
- Opérations contractuelles SAGIR
- Implantation et utilisation de SAGIR


Dernière mise à jour : 14 janvier 2020

INFORMATION GÉNÉRALE

Ligne CSPQ

418 644-CSPQ (2777)

1 855 644-CSPQ (2777)

Québec 

© [Gouvernement du Québec](#), 2020